

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué conjoint du
ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du
ministère des Solidarités et de la Santé

Paris, le 1er décembre 2021

**OMS – La France salue le lancement des
négociations d'un nouveau traité pour prévenir
les pandémies**

La session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la santé s'est tenue du 29 novembre au 1er décembre 2021. Les Etats membres de l'OMS ont adopté par consensus une décision lançant les négociations d'un nouvel instrument juridique afin de prévenir et répondre aux futures pandémies. Cette décision a été coparrainée par les Etats membres de l'Union européenne et par 90 Etats de toutes les régions du monde.

La crise de la Covid-19 a démontré que le système de sécurité sanitaire internationale devait être renforcé en amont des crises, en améliorant la préparation, mais aussi pendant les crises, avec un système d'alerte et de coopération internationale plus robuste.

Pour atteindre ces objectifs, la France est favorable à l'adoption d'un nouveau traité, complémentaire du Règlement sanitaire international. Ce traité permettra notamment de renforcer le rôle de l'OMS et la coopération internationale et inter-agences en santé, d'améliorer l'accès équitable aux outils de lutte contre les épidémies, tels que les vaccins, traitements, tests de diagnostic et mesures de protection, et de promouvoir l'approche « Une seule santé », qui tient compte des interactions entre santé humaine, animale et environnementale dans le contexte d'érosion de la biodiversité.

La France salue le lancement des négociations relatives à ce traité sous l'égide de l'OMS, afin de renforcer l'architecture multilatérale de santé existante. Elle participera activement aux négociations en soutenant les principes d'équité, d'inclusivité, de solidarité et de transparence.

En complément d'un traité sur les pandémies, la France est favorable à la révision du Règlement sanitaire international et souhaite une meilleure mobilisation politique et financière de la communauté internationale pour la préparation et la réponse aux pandémies.

Elle est enfin très engagée depuis le début de la crise pour favoriser l'accès équitable aux tests, vaccins et traitements, qui sont des biens publics mondiaux, à travers notamment le soutien de plus d'un milliard d'euros à l'initiative ACT-A ainsi que le don de 120 millions de doses d'ici mi-2022, dont 60 millions de doses d'ici la fin de l'année.

Contacts presse :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Service presse :

01 43 17 57 57

presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Ministère des Solidarités et de la Santé

Service presse :

01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)